

## Réseau Renouvaud

Stratégie Open Data : Charte de  
partage des données  
bibliographiques du réseau  
Renouvaud

(version du 01.12.2016)

## Table des matières

|     |   |   |
|-----|---|---|
| 1   | Termes de réutilisation des données bibliographiques de Renouvaud .....                 | 3 |
| 1.1 | Données concernées.....   | 3 |
| 1.2 | Données exclues .....   | 3 |
| 2   | Recommandations pour toute réutilisation des données bibliographiques de Renouvaud..... | 4 |
| 3   | Identification des données bibliographiques exclues de CC0 .....                        | 4 |

# 1 Termes de réutilisation des données bibliographiques de Renouvaud

Conscientes qu'au 21<sup>e</sup> siècle l'ouverture globale des données bibliographiques est d'une importance non négligeable, les bibliothèques du réseau Renouvaud ont décidé, à l'instar de plusieurs acteurs majeurs aux niveaux national et international (ex. : [Bibliothèque nationale de France](#), [Bibliothèque nationale suisse](#), [CERN](#), [Deutsche Nationalbibliothek](#), [Europeana](#), [OCLC](#), [Réseau des bibliothèques de Suisse occidentale](#), [SUDOC / ABES](#), [The British Library](#)), de libérer leurs métadonnées sous licence ouverte.

Par conséquent, les données bibliographiques du réseau Renouvaud sont, sauf indication contraire, disponibles librement selon les termes de la licence [Creative Commons Zero](#) (CC0) 1.0 Universal Public Domain Dedication, dans la mesure où celles-ci sont établies par des bibliothèques du réseau Renouvaud.



De cette façon, le réseau vaudois des bibliothèques dédie gratuitement au domaine public les métadonnées qu'il produit, en renonçant dans le monde entier à ses droits sur ces métadonnées selon les lois sur le droit d'auteur, droit voisin et connexes, dans la mesure permise par la loi.

Il est ainsi permis à des tiers de copier, de modifier, de redistribuer, de reproduire, de diffuser et de représenter librement ces métadonnées, même à des fins commerciales, sans restriction, sans indication de la provenance et sans obligation de demander l'autorisation. Cependant, pour toute réutilisation de ses données bibliographiques, le réseau Renouvaud recommande de mentionner autant que possible les sources (la paternité) de celles-ci, sans toutefois que s'y impose de contrainte légale.

## 1.1 Données concernées

Les données concernées par l'ouverture au domaine public sont les données issues du catalogue Renouvaud, notamment :

- les données sous forme de Linked Open Data (LOD) ;
- les métadonnées au format MARC21, à l'exception des données mentionnées ci-après.

## 1.2 Données exclues

Des contenus évoqués ci-dessus sont exclus :

- les contenus protégés par des droits d'auteur appartenant à des tiers, notamment s'il s'agit de notices bibliographiques enrichies (résumés, tables des matières, images de pages de couverture, etc.) ;

- les métadonnées acquises par les bibliothèques du réseau Renouvaud à des tiers et celles créées par importation, sauf si le fournisseur (le réservoir source utilisé) donne son consentement pour leur réutilisation ou que ces métadonnées sont également à l'origine d'une licence ouverte équivalente ou compatible aux termes CC0.

## 2 Recommandations pour toute réutilisation des données bibliographiques de Renouvaud

Les données bibliographiques du réseau Renouvaud sont librement et gratuitement mises à disposition du public. Renouvaud recommande néanmoins de mentionner la provenance (paternité) de ces métadonnées lors de leur réutilisation. Les réutilisateurs des métadonnées de Renouvaud sont invités à leur tour à publier ces métadonnées sous les mêmes conditions (termes CC0) que celles que s'est engagé à honorer le réseau vaudois des bibliothèques.

Lors de toute réutilisation de ses données bibliographiques, Renouvaud suggère de faire figurer la mention suivante : «Contient des métadonnées de Renouvaud mises à disposition selon les termes CC0».

## 3 Identification des données bibliographiques exclues de CC0

Les notices MARC21 qui ne font pas partie du domaine public sont identifiables par la présence de la mention « **Droits réservés** », qui apparaît en sous-champ **900 \$c**. Lorsqu'une telle mention figure dans une notice, cela signifie que la notice est soumise aux conditions du réservoir d'où elle a été importée.

En outre, pour certaines notices, le sous-champ 900 \$a contient le code du réservoir d'importation et le sous-champ 900 \$b contient la date à laquelle a été effectuée l'importation de la notice. Voici un exemple de la zone 900 :

900\_\_\$a LOC \$b 20131122 \$c Droits réservés

En l'absence de cette indication, la date est indiquée dans la zone 008, positions 1-6, sous la forme « aammjj ». Par exemple (07.05.2010) :

008\_\_ 100507s2007####sz#####0#0##fre#d

Par ailleurs, il est aussi possible qu'une notice contienne une sous-zone 930 \$a, laquelle contient l'identifiant de la notice source dans le réservoir d'origine (il est à noter qu'une

notice qui contient une zone 900 ne contient pas systématiquement une zone 930).  
Exemple :

930\_\_\$a (0CoLC) ocm03193398

A noter que le réseau Renouvaud utilise le vocabulaire d'indexation RAMEAU (BnF) pour les sujets de type nom commun, mais les notices d'autorités RAMEAU ne contiennent actuellement pas de sous-zone 900 \$c. Il est toutefois prévu qu'à terme cette mention soit contenue dans ces notices.